

fil d'actualités n'est pas une revue de presse. Il vise simplement à servir de support d'information interne au HCB en pointant des sujets évoqués dans certains *media* spécialisés et susceptibles d'alimenter la réflexion des membres.

- ▶ Le journal belge *Le soir* présente un essai en plein champ, par le centre de recherche agronomique de Gand, de pomme de terre Désirée rendue résistante au mildiou par cis-génèse (insertion dans le génome d'un trait venant d'une plante de la même famille, ndlr). Selon le Pr. Van Bockstaele, la lutte contre le mildiou induit l'usage de 1000 tonnes de fongicides chaque année en Belgique pour un coût de 55 millions d'euros. Les résultats obtenus avec la variété GM par rapport aux autres variétés sont particulièrement impressionnants, cette année ayant été très favorable au développement du mildiou (www.lesoir.be/actualite/economie/agriculture/2012-08-07/pommes-de-terre-genetiquement-modifiees-a-wetteren-930937.php). (Cet essai a reçu en 2011 un avis favorable sous réserve de la Commission consultative de biosécurité belge, www.bio-conseil.be/docs/Advice_bac_B_BE_10_V1.pdf, ndlr).
- ▶ Durant l'été, deux sites expérimentaux au champ de l'université néerlandaise de Wageningen ont été gravement vandalisés sans revendication. Les dégâts concernent entre autres des pommes de terre GM (www.pri.wur.nl/wever.internet/Print/Nieuwsbericht.aspx?FRAMELESS=true&NRNODEGUID=%7bA10195C6-AA5D-447F-8B6C-2FE230B10CED%7d).
- ▶ La cour de justice de l'UE (CJUE) a rendu le 19 juillet un arrêt en faveur d'un exportateur chinois de glyphosate (<http://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2012-07/cp120102fr.pdf>). La Coordination rurale se félicite de cette décision (www.coordinationrurale.fr/glyphosate-une-victoire-daudace-et-de-la-cr-au-service-de-tous-les-agriculteurs.html) «qui profite aux agriculteurs européens (...) comme le demandaient la CR et Audace, la (décision de la) CJUE va désormais permettre (...) aux «génériqueurs» une offre très concurrentielle de celle de Monsanto en matière de glyphosate, mettant fin à une entrave à la concurrence qui pénalisait lourdement les agriculteurs européens».
- ▶ Une étude commandée par le Commissariat général au développement durable du Ministère de l'écologie traite de la diversification des cultures au sein des rotations agricoles. Diversifier permet à la fois de contribuer à atteindre les objectifs du plan Ecophyto 2018 et de continuer de bénéficier des aides de la PAC. «La France se caractérise par une sole cultivée dominée par les céréales (59 %), maïs compris (5,4%, ndlr), et les prairies temporaires (19 %). (...) plus de la moitié (des exploitations agricoles) possèdent un assolement constitué de moins de 4 cultures différentes. (...) Près de 8000 séquences de cultures différentes ont été reconstituées sur la période 2006-2009 en France. (...) l'analyse du poids relatif de ces séquences montre que seulement 250 séquences de cultures permettent de décrire plus de 50 % de la sole cultivée française. Les spécialisations régionales accentuent nettement ce phénomène d'uniformisation du paysage agricole puisque jusqu'à seulement 2-3 séquences de cultures suffisent à expliquer plus de la moitié de la sole cultivée de certaines régions. La rotation blé tendre, orge et colza, ainsi que le maïs en monoculture dominant largement» (www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/E_D_67_diversification_des_cultures_16_07_2012.pdf).
- ▶ D'après des chiffres repris par Alim'agri, le tiers de la surface du globe (hors mers et océans) est consacré à un usage agricole (56% pour la France métropolitaine). Entre 1961 et 2009, les surfaces cultivées ont augmenté de 12% alors que la production a été multipliée par 2,5 à 3. Pour satisfaire les besoins alimentaires d'une population plus nombreuse (9 milliards d'Hommes sont attendus en 2050) et disposant d'un pouvoir d'achat plus élevé, la production devrait encore augmenter de 70% (<http://agriculture.gouv.fr/alim-agri-Chiffres-cles-2012>).
- ▶ La production agricole française (65 milliards d'euros, 59% pour les produits végétaux, 26% pour les produits animaux, 1,6% du PIB en 2010) contribue en valeur à 19% de la production européenne (la SAU française représente 16% de celle de l'UE, ndlr). Elle emploie l'équivalent de 871500 personnes à temps plein (<http://agriculture.gouv.fr/alim-agri-Chiffres-cles-2012>).
- ▶ Au premier semestre 2012, le million d'hectares exploités en France en agriculture biologique a été atteint. Il concerne 23135 producteurs (4,5% des exploitations [dont 0,6% en grandes cultures], et 3,57% de la SAU), dont 2496 conversions en 2011 et 811 entre le 1^{er} janvier et le 15 mai 2012 (<http://agriculture.gouv.fr/alim-agri-Chiffres-cles-2012>).
- ▶ L'association française des biotechnologies végétales organise le 4 octobre, conjointement avec la SAF agriculteurs de France, un colloque «biotechnologies végétales: hier aujourd'hui, demain» (www.biotechnologies-vegetales.com/node/290).

Les propos repris ici n'ont pas vocation à refléter les positions du HCB ou de ses Comités.